

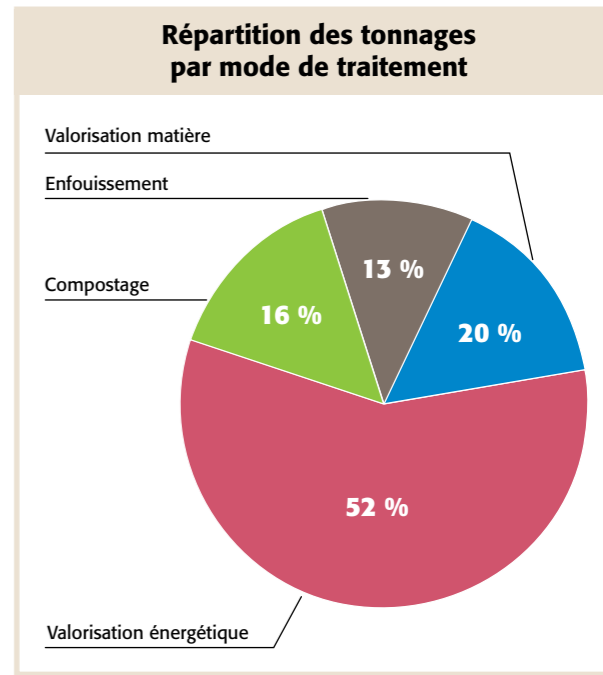
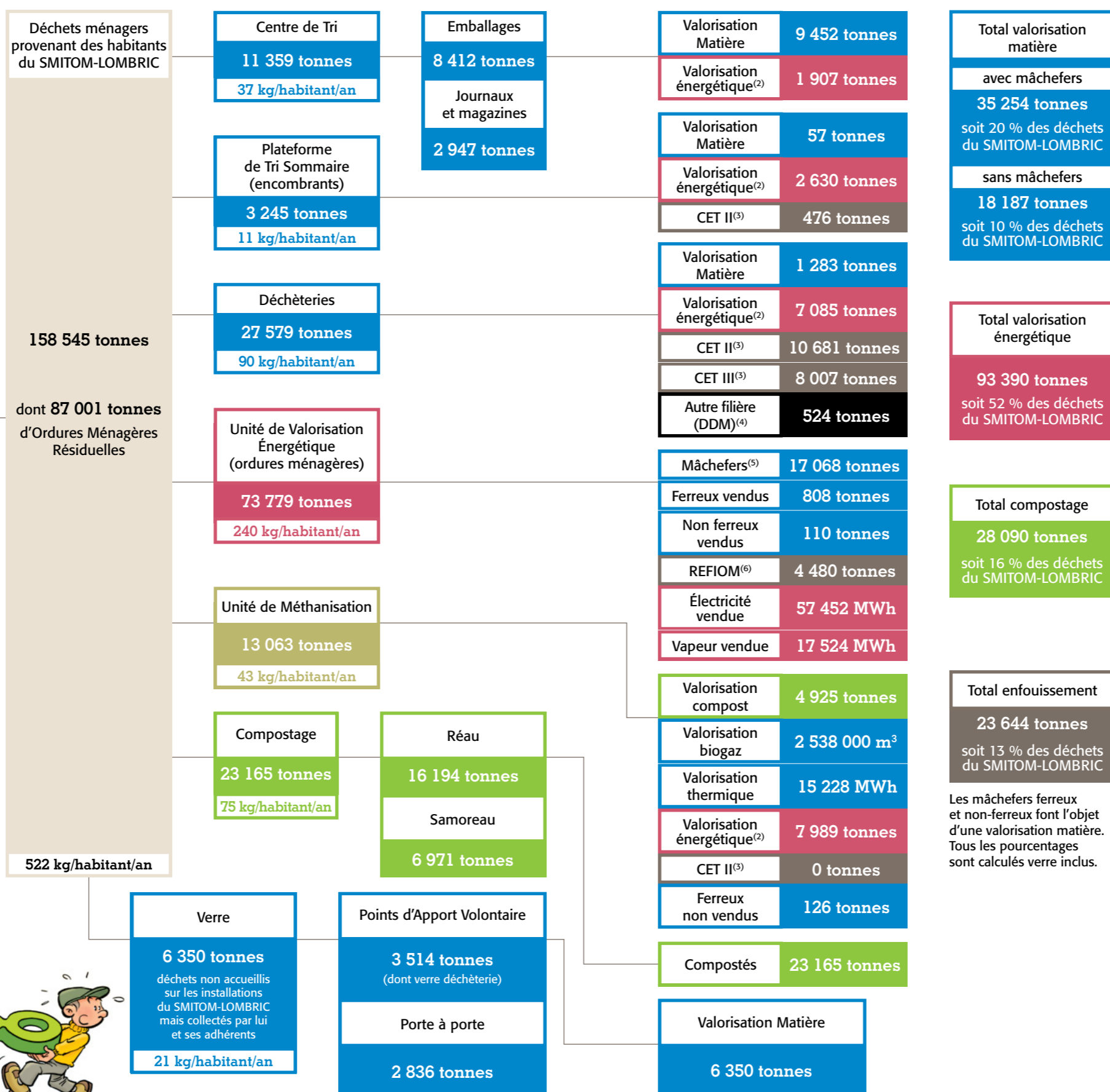
SYNTHÈSE D'EXPLOITATION 2018



Le rapport d'activité 2018 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur lombric.com

La synthèse d'exploitation 2018 présente les tonnages et coûts gérés par le SMITOM-LOMBRIC en 2018 pour le traitement des déchets ménagers de son territoire, auxquels il convient d'ajouter les coûts de collecte payés par chacun de ses adhérents pour obtenir le coût global du service d'élimination des déchets ménagers.

Tonnage total des déchets traités par le SMITOM-LOMBRIC
202 869 tonnes
 dont **42 588 tonnes** d'apport extérieur
 Ce sont les tonnages provenant d'entreprises ou d'autres territoires dont le traitement assure des recettes au SMITOM-LOMBRIC, recettes qui contribuent à diminuer l'impact de la TEOM⁽¹⁾ sur les ménages



Coût du traitement en 2018 à la tonne (amortissements inclus)

Tri des collectes sélectives	62 € HT/tonne
Objets encombrants	61 € HT/tonne
Déchets verts	80 € HT/tonne
Incinération avec valorisation énergétique	58 € HT/tonne
CET II ⁽²⁾	60 € HT/tonne
CET III ⁽²⁾	12 € HT/tonne
Coût global résultant pour le seul traitement toutes charges confondues	105 € HT/tonne
	soit 52 € HT/habitant/an

Coût global de la collecte pour le territoire de compétence collecte

101 € HT/tonne
soit 41 € HT/habitant/an

⁽¹⁾ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
⁽²⁾ Incinération
⁽³⁾ Centre d'Enfouissement Technique
⁽⁴⁾ Déchets Dangereux des Ménages
⁽⁵⁾ Valorisés en techniques routières
⁽⁶⁾ Résidus des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères

